

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Hinchinbrooke tenue le lundi **LE 9 JANVIER 2023** à la salle du Conseil située au 1056, chemin Brook à Hinchinbrooke, Québec.

SONT PRÉSENTS

M. Mark Wallace, maire
Mme Tanya Clarke, conseillère
M. Mark Bakos, conseiller
Mme Laurie Ann Prevost, conseillère
Mme Margo McCaffrey, conseillère

SONT ABSENTS

M. Elgin MacFarlane, conseiller
M. Kirk Feeny, conseiller

Les membres présents forment le quorum

EST ÉGALEMENT PRÉSENT

Kathleen Rufh, Secrétaire-Trésorière
Darren Casement, Inspecteur municipal

Le Directeur Général, M. Adam Antonopoulos fait fonction de secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

23-01-01 **PROPOSÉ PAR** : conseillère McCaffrey
APPUYÉ PAR : conseillère Prevost

Que la séance ordinaire soit ouverte à 20h04.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

23-01-02 **PROPOSÉ PAR** : conseillère Prevost
APPUYÉ PAR : conseillère McCaffrey

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

8.1) Offre d'emploi pour adjointe administrative

- 8.2) Création page Facebook
- 9) Période de questions

ADOPTÉ

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022

23-01-03 **PROPOSÉ PAR** : conseillère Prevost
APPUYÉ PAR : conseillère Clarke

Que la version française du procès-verbal de la séance régulière tenue le 5 décembre en français soit adopté tel que circulé.

ADOPTÉ

23-01-04 **PROPOSÉ PAR** : conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : conseillère Prevost

Que la version anglaise du procès-verbal de la séance régulière tenue le 5 décembre soit adopté tel que circulé.

ADOPTÉ

3.1 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE SPÉCIALE DÉ DÉCEMBRE 2022

23-01-05 **PROPOSÉ PAR** : conseillère McCaffrey
APPUYÉ PAR : conseillère Clarke

Que la version française du procès-verbal de la séance du budget spéciale tenue le 20 décembre 2022 en français soit adopté tel que circulé.

ADOPTÉ

23-01-06 **PROPOSÉ PAR** : conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : conseillère Prevost

Que la version anglaise du procès-verbal de la séance spéciale du budget tenue le 20 décembre 2022 en français soit adopté tel que circulé.

ADOPTÉ

4. URBANISME

Le conseil approuve le rapport déposé par l'inspecteur municipal lors du caucus du 6 janvier 2023.

4.1 PROJET DE RÈGLEMENT #454

AVIS DE MOTION donné par la conseillère Clarke que Projet de règlement #454 pour le P.A.E. (plan d'aménagement d'ensemble) sera adopté à la prochaine séance régulière du conseil.

4.2 DEPOT DU PROJET DE RÈGLEMENT #454

Que le projet de Projet de règlement #454 pour le P.A.E. (plan d'aménagement d'ensemble) a été déposé.

23-01-07

PROPOSÉ PAR : conseillère Prevost
APPUYÉ PAR : conseillère Clarke

Que le projet de Projet de règlement #454 pour le P.A.E soit adopté. Les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉ

23-01-08

4.3 CONSULTATION PUBLIQUE
PROPOSÉ PAR : conseillère McCaffrey
APPUYÉ PAR : conseillère Prevost

Que le conseil de la municipalité de Hinchinbrooke accepte que la date pour la réunion de la consultation publique pour l'adoption du règlement #454 pour le P.A.E. le 6 février 2023 à 19h30.

ADOPTÉ

5. TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil approuve le rapport du contremaitre de voirie lors du caucus tenu le 6 janvier 2023.

5.1 SOUSSION DE SHELLEX : RELEVÉ BRANCHEMENT DES SERVICES ROUTE 202

ATTENDU QUE : Des travaux de réparation d'urgences ont été effectués sur la route 202 afin de reconnecter les services d'aqueduc pour deux maisons, qui se retrouvait sans services d'aqueduc en décembre 2022;

ATTENDU QUE : Un relevé de branchement doit être soumis à la Ville de Huntingdon afin de mettre à jour les plans de réseaux d'Hinchinbrooke qui se connecte aux services de Huntingdon;

23-01-09

PROPOSÉ PAR : conseillère McCaffrey
APPUYÉ PAR : conseillère Clarke

Que le conseil accepte la soumission de la compagnie Shellex tel que présenté au montant de 4 500\$, plus taxes.

ADOPTÉ

6. COMMUNICATION ET SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

6.1 BRIGADE D'INCENDIE

Aucun compte rendu pour le mois de décembre 2022.

6.2 ARÉNA

Conseiller Bakos a présenté le rapport pour l'aréna pour le mois de décembre 2022 – il y a eu des élections au niveau du conseil d'administration, tous les sièges ont été retenues.

6.3 LOISIRS

Aucun compte rendu pour le mois de décembre 2022.

6.3.1 DEMANDE DE DON - LA BOUFFE ADDITIONELLE

23-01-10

PROPOSÉ PAR : conseillère Prevost
APPUYÉ PAR : conseiller Bakos

Que La Municipalité de Hinchinbrooke émet un don de 500\$ a l'organisme La Bouffe Additionelle.

ADOPTÉ

6.3.2 DEMANDE DE DON - S.A.B.E.C.

23-01-11

PROPOSÉ PAR : conseillère Prevost
APPUYÉ PAR : conseillère Clarke

Que La Municipalité de Hinchinbrooke émet un don de 250\$ a l'organisme S.A.B.E.C.

ADOPTÉ

7. CORRESPONDANCE & NOUVELLES AFFAIRES

Le maire Wallace fait la révision de la liste de correspondances reçue durant le mois décembre 2022.

7.1 TAXATION BY-LAW #455

AVIS DE MOTION a été donné par le conseiller Bakos que le règlement #455 pour la taxation 2023 sera adopté à la prochaine séance du conseil.

7.2 RÈGLEMENT # 304-C – FIXANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION a été donné par la conseillère McCaffrey que le règlement #304-C pour le traitement des élus municipaux sera adopté à la prochaine séance du conseil.

7.3 RÈGLEMENT #456 – CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES

AVIS DE MOTION a été donné par la conseillère Prevost que le règlement #456 pour la prévention des incendies sera adopté à la prochaine séance du conseil.

7.4 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET DÉSIGNATION DU SUBSTITUT DU MAIRE AU CONSEIL DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT - 2023

CONSIDÉRANT QUE : L'ARTICLE 116 DU Code municipal du Québec qui stipule que <<Le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations qui s'y attache>> ;

ANNÉE 2023	NOM DES MEMBRES DU CONSEIL COMME MAIRE SUPPLÉANT
Janvier, février, mars, avril, Mai, juin	Tanya Clarke
Juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre	Mark Bakos

CONSIDÉRANT QUE : Les dispositions de l'article 210.24, 4e alinéa de la loi sur l'organisation territoriale municipale, L.R.Q., qui stipulent qu'«En cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres» ;

23-01-12

PROPOSÉ PAR : conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : conseillère Prevost

Que les conseillers, tel que décrit dans le tableau, soient nommés pour agir à titre de maire suppléant pour la municipalité ainsi que substitut pour siéger au conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent, en cas d'absence, d'empêchement, de refus d'agir du maire ou de vacance à ce poste, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

ADOPTÉ

7.5 CARTES DE CRÉDIT CIBC

23-01-13

PROPOSÉ PAR : Conseillère Prevost
APPUYÉ PAR : Conseiller Bakos

Que le Conseil approuve l'émission d'une carte de crédit au nom du nouveau Directeur Général, M. Adam Antonopoulos. Le Conseil autorise également l'augmentation de la limite pour les cartes de crédit à 10 000\$.

ADOPTÉ

7.6 ECOCENTRE DE SAINTE-BARBE

ATTENDU QUE : La Municipalité de Hinchinbrooke a été approché par la Municipalité de Sainte-Barbe afin de connaître leur intérêt à participer à un projet futur d'un écocentre inter-municipal;

ATTENDU QUE : La Municipalité de Sainte-Barbe a présenté leur projet au conseil de Hinchinbrooke en décembre 2022;

ATTENDU QUE : La Municipalité de Hinchinbrooke a été informé que présentement, le nombre de municipalités participants au projet est inconnu;

ATTENDU QUE : La Municipalité de Hinchinbrooke a été informé que l'information du coût de participation par Municipalité n'est pas présentement disponible;

ATTENDU QUE : La Municipalité de Sainte- Barbe fera application a des subventions a Recyc-Québec, et demandent une résolution d'appui et engagement de participation de chaque Municipalité intéressé a participer;

ATTENDU QUE : Le Conseil municipal de Hinchinbrooke ne désire pas s'engager à un projet si le coût est inconnu;

23-01-14

PROPOSÉ PAR : conseillère McCaffrey
ET APPUYÉ PAR : conseiller Bakos

Que la Municipalité effectue des recherches afin de connaître les coûts et procédures pour une journée de collecte pour les matériaux de construction, les électroménagers, et des appareils électroniques afin d'offrir ces services aux résidents de Hinchinbrooke.

ADOPTÉ

7.7 ASSERMENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le nouveau Directeur-Général, M. Adam Antonopoulos a débuté son mandat pour la Municipalité de Hinchinbrooke le 3 janvier 2023. M. Antonopoulos a été assermenté devant le conseil lors de la réunion de caucus le 6 janvier 2023.

8. VARIA

8.1 OFFRE D'EMPLOI POUR POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

23-01-15

PROPOSÉ PAR : conseillère McCaffrey
APPUYÉ PAR : conseillère Clarke

Du fait que le poste d'adjointe administrative pour la Municipalité est présentement vacant, le conseil autorise le Directeur Général à publier

une offre d'emploi dans le Gleaner, et d'explorer d'autres options de recrutement, tel que contacter des centres de formations afin de trouver de candidat (e)s pour le poste

ADOPTÉ

8.2 CRÉATION PAGE FACEBOOK

23-01-16

PROPOSÉ PAR : conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : conseillère McCaffrey

D'autoriser le directeur-général de créer, et faire la gestion d'une page Facebook pour la Municipalité de Hinchinbrooke.

ADOPTÉ

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de questions posées par les citoyens, ce point à l'ordre du jour est reporté .

10. APPROBATION DES FACTURES

23-01-17

PROPOSÉ PAR : conseiller Bakos
APPUYÉ PAR : conseillère Prevost

Que les comptes fournisseurs au montant de 130 547.12\$ pour la période du 6 décembre au 9 janvier 2023 soient approuvés et payés et que ces dits comptes soient gardés dans un registre à cet effet et forme une partie intégrante de ce procès-verbal.

ADOPTÉ

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

23-01-18

PROPOSÉ PAR : conseillère Clarke
APPUYÉ PAR : conseillère Prevost

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h23

ADOPTÉ.

